

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Monsieur François Timmermans

Fonctionnaire délégué

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 10/07/2024

N/Réf. : ETB20157_728_PU

Gest. : MB

NOVA : 05/PFD/1945046

Corr DU: Mieke TANGHE

Nancy DENAYER

ETTERBEEK. Rue Louis Hap, 9-11 Chaussée de Wavre 480

(= en zone de protection de la Maison et étude du notaire Hap classées
comme Monument et du site classé du Jardin Jean Félix Hap)

**DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Réaliser une fresque par un
artiste sur l'un des murs de la plaine de jeux du lieu- dit « Le Ranch »
Demande de BUP – DU du : 25/06/2024**

Avis de la CRMS

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

En réponse à votre courrier du 25/06/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa
séance du 10/07/2024, concernant la demande sous rubrique.



Vue de la situation existante de la plaine de jeux



Vue projetée, avec la fresque de la plaine de jeux
Images tirées du dossier.

Avis

Les interventions projetées n'auront pas d'impact sur les vues vers et depuis les biens classés à
proximité et n'appellent dès lors pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: lleirens@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; crms@urban.brussels